

DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL A PROJETS

N°2022-DEF-LVA PROFILS ATYPIQUES

Le Conseil départemental de Saône-et-Loire a lancé un appel à projets pour la création d'un lieu de vie et d'accueil de 5 places dédié aux profils atypiques, ouvert 365 jours par an, pour des enfants âgés de 6 à 12 ans.

L'avis d'appel à projets a été affiché le 10 mai 2022 et publié au recueil des actes administratifs du Département de Saône-et-Loire le 31 mai 2022.

La commission de sélection d'appels à projets s'est réunie le 9 septembre 2022 sous la présidence de Claude CANNET, vice-présidente.

L'appel à projets portant sur la création d'un lieu de vie et d'accueil de 5 places dédié aux profils atypiques pour des enfants âgés de 6 à 12 ans est déclaré infructueux. Cette décision résulte du fait que le seul projet remis ne répond pas aux attendus du cahier des charges.

Un nouvel appel à projets portant sur le même objet sera très prochainement publié et mis en ligne sur le site du Département.

Fait à Mâcon, le **17 OCT. 2022**

La Présidente de la commission,



Claude Cannel

La présente déclaration d'infructuosité peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit auprès du Président du Département pour un recours gracieux, soit auprès du Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas à Dijon (21000), qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr, pour un recours contentieux.

